

# L'ESPRIT BÉNÉVOLE !

ARTS ET CULTURE, SPORT, SOLIDARITÉ,  
PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE VILLE !

REJOIGNEZ-  
NOUS!



## Présentation du dispositif - L'ESPRIT BÉNÉVOLE

### C'est quoi ?

C'est un dispositif issu des Assises de la Vie Associative, permettant de recenser les bénévoles souhaitant s'engager sur des missions ponctuelles au sein du tissu associatif lunellois, ou les événements de la ville.

### Pour qui ?

Ce dispositif est ouvert à tous à partir de 16 ans, ainsi qu'aux associations en recherche de bénévoles pour des missions ponctuelles.

### Comment cela fonctionne ?

#### Bénévole

J'ai du temps que je souhaite mettre à disposition d'associations ou d'événements de la ville.

1. Je remplis le formulaire en ligne pour identifier mes souhaits et mes disponibilités, sur le site de la ville <https://www.lunel.com/>
2. Je reçois des propositions de missions par le service Vie Associative, sur mon adresse mail
3. Si cette mission m'intéresse, je contacte l'association,
4. Je recevrai les missions au fur et à mesure des besoins associatifs,
5. Si je ne souhaite plus recevoir de missions, j'en fais la demande pour être désinscrit auprès du service [vie-associative@ville-lunel.fr](mailto:vie-associative@ville-lunel.fr)

#### Association

L'association est en recherche de bénévoles pour une mission ponctuelle.

1. Je remplis la « fiche mission » téléchargeable sur le site de la ville, en précisant bien le contact associé à la fiche,
2. Je la transmets à [vie-associative@ville-lunel.fr](mailto:vie-associative@ville-lunel.fr),
3. Le service Jeunesse et Vie Associative diffuse « la fiche mission » à la banque de bénévoles
4. Les bénévoles intéressés prennent contact directement avec l'association proposant la mission
5. L'association assure chaque bénévole pour les missions proposées

#### Service Jeunesse et Vie Associative

Le service Vie Associative gère la relation entre les bénévoles et les associations. Dans ce cadre, il met tout en œuvre pour promouvoir ce dispositif au service de tous.

1. Il tient à jour la banque des bénévoles
2. Il reçoit les « fiches missions » des associations
3. Il diffuse les missions auprès des bénévoles inscrits au dispositif
4. Il fait le lien avec les besoins en bénévoles, sur les événements de la ville.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement, limitation etc...) en contactant le délégué à la protection des données ou auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville.

Les informations recueillies sur ce questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Sport, Jeunesse et Vie Associative de la Ville de Lunel, les données collectées sont à destination exclusive des agents du Service et sont conservées pendant 2 ans. Elles sont traitées dans le cadre de l'envoi de missions proposées dans le cadre du dispositif « L'Esprit Bénévole »